Motion de la section syndicale CCRF FO la force syndicale de la région Aquitaine

UNE EXIGENCE : SORTIR LA DGCCRF des DDI et des DIRECCTE !

BORDEAUX, le 6 novembre 2013

Les agents de la section syndicale CCRF FO la force syndicale de la région Aquitaine, réunis à BORDEAUX le 6 novembre 2013 en présence des membres de leur Bureau national :

RAPPELLENT que les conséquences de la RGPP/RÉATE sont désastreuses pour la DGCCRF, tant sur l'efficacité des missions de protection du consommateur que sur les conditions de travail des personnels et qu'une solution efficace radicale doit être trouvée d'urgence.

Ce constat d'échec du système instauré par la circulaire FILLON est désormais partagé au plus haut niveau de l'État. La Cour des Comptes a notamment souligné que : « la dissociation entre la gestion des directions départementales, exercée par le secrétariat général du gouvernement, et celle des directions régionales, qui restent directement liées à chaque ministère, est artificielle et contraire tant à une bonne gestion qu'à une impulsion cohérente des politiques publiques. (…) Ces fonctions (de sécurité et de contrôle), qui nécessitent une relation continue et directe avec l'échelon central, ne sont pas compatibles avec une organisation départementale déconnectée de l'organisation régionale et qui rompt la continuité entre les échelons central, régional et départemental. La sécurité alimentaire et la protection des consommateurs ressortent de ce type d'exigence, dont le respect n'est plus totalement garanti ».

AFFIRMENT que la simple juxtaposition des décisions n°33 et 34 du CIMAP du 17 juillet dernier ne peut que dégrader davantage les conditions de travail des agents de la DGCCRF en renforçant l'illisibilité, l'incohérence et le mal être et que la seule solution de nature à permettre le rétablissement d'une véritable chaîne de commandement au sein de cette administration doit passer par une sortie des DDI et des DIRECCTE.

CONFIRMENT leur attachement à une DGCCRF une et indivisible, de plein exercice des missions à tous les niveaux, avec toute la cohérence, les moyens et les liens nécessaires au plan national, régional et départemental.

REVENDIQUENT, en droite ligne de leur congrès de BILHERVÉ, un nouveau schéma d'organisation régionale, avec des unités territoriales départementales dotées d'un effectif suffisant pour assurer pleinement l'ensemble des missions qui leur sont confiées :

- La DGCCRF doit s'appeler… DGCCRF, ce qui entraîne l'abandon des sigles FILLON, qui déroutent les consommateurs, les professionnels, voire… les agents eux mêmes !
- Les flux d'effectifs doivent être canalisés au plus près du terrain, là où existe réellement la vie économique, sociale et culturelle de notre pays : le département. La région doit prendre en charge sa fonction essentielle d'animation et de coordination, dans le cadre d'une structure légère capable de créer, en liaison avec les unités départementales dotées d'un effectif d'au moins 12 agents, une véritable dynamique régionale de contrôle sous l'impulsion de l'échelon central.
- Les conditions de cette dynamique impliquent une indispensable réflexion sur les qualités managériales de chaque maillon de la chaîne de commandement (central, régional et départemental) qui doit déboucher sur des évolutions nettes dans les méthodes et le fonctionnement du pilotage central.